

SAMEDI 10 mars 2012

Centre des Sports Avenue Guynemer 54700 Pont-à-Mousson

Horaires	
9h00- 9h30	<p>Contrôle et pesée MINIMES Minimes féminins (-40kg/ -45kg/ -50kg/ -55kg/ +55kg), masculins (-40kg/ -45kg/ -50kg/ -55kg/ -60kg/ -65kg/ +65kg) <u>DÉBUT DE LA COMPÉTITION</u></p>
10h00 -10h30	<p>Contrôle et pesée CADETTES ET CADETS Cadettes (-47kg/ -54kg/ +54kg), masculins (-52kg/ -57kg/ -63kg/ -70kg/ +70kg) <u>DÉBUT DE LA COMPÉTITION</u></p>
13h00-13h30	<p>Contrôle et pesée JUNIORS Juniors féminins (-48kg/ -53kg/ -59kg/ +59kg), masculins (-55kg/ -61kg/ -68kg/ -76kg/ +76kg) Contrôle et pesée SENIORS Seniors féminins (-50kg/ -55kg/ -61kg/ -68kg/ +68kg), masculins (-60kg/ -67kg/ -75kg/ -84kg/ +84kg) <u>DÉBUT DE LA COMPÉTITION</u></p>
	FINALES ET RÉCOMPENSES

Compétition réservée uniquement aux compétiteurs ayant participé aux championnats des ligues à L'EXCLUSION des finalistes de chaque catégorie

Pas d'inscription sur place.

Les inscriptions pour les licenciés des régions Alsace, Champagne Ardenne et Franche-Comté doivent être envoyées uniquement par les ligues à la ligue Lorraine pour le 28 février 2012.

Pas de catégorie OPEN dans cette compétition

Chaque compétiteur devra être en possession des pièces suivantes :

- Carte d'Identité Nationale Française
- Autorisation parentale (formulaire officiel ou sur passeport)
- Passeport sportif avec 2 licences FFKDA (dont celle de la saison en cours)
- Certificat médical de non contre-indication à la compétition de karaté, en cours de validité (tamponné sur le passeport sportif en face du timbre de licence).

Règlements et déroulement : Se référer au livret de la FFkaraté « Règlements des compétitions et d'arbitrage ».

Equipement : Karaté-gi blanc, ceinture bleue et ceinture rouge, gants bleus et gants rouges, protège pieds bleus et protège pieds rouges, plastron pour les féminines, protège-dents, coquille pour les masculins.

Qualifications :

Les finalistes MINIMES, CADETS et JUNIORS sont sélectionnés pour le Championnat de France.

Les médaillés SENIORS sont sélectionnés pour les Championnats de France 2^{ème} division.

Seuls les compétiteurs et les officiels accrédités seront acceptés sur les aires de compétitions.

ENTREE : 5€ par personne

Sandwicherie et Buvette sur place